

## COMPTE RENDU CAPL du 13/11/2014

### Mouvement spécial d'affectation des agents A, B et C suite à Restructurations

ATTENTION !!!

RESTRUCTURATIONS = FERMETURES



Trésorerie de BEGLES	FERMEE
Trésorerie de ST MEDARD	FERMEE
Trésorerie de GUITRES	FERMEE
Trésorerie de BOURG / GIRONDE	FERMEE
Trésorerie du BOUSCAT	FERMEE
Trésorerie de BORDEAUX EST	FERMEE



#### Si vous avez raté le début de l'histoire

La DRFIP pensait tenir cette CAPL en juillet 2014, alors même que l'avis du CTL n'avait pas été recueilli. Sous l'impulsion de la CGT 33, l'intersyndicale a rejeté les projets et contraint la DRFIP à revoir sa copie - voir compte rendu CTL du 10/07/2014 « CLASH AU COMITE TECHNIQUE LOCAL » Lien : <http://www.financespubliques.cgt.fr/33/spip.php?rubrique11>

#### La suite

De l'avis de la CGT, ce mouvement spécial devait s'intégrer aux mutations nationales afin que chaque agent puisse bénéficier d'un droit à mutation pour convenance personnelle sur la mission structure et/ou RAN de son choix.

Une fois de plus, nous avons dénoncé ces restructurations faites dans la précipitation et les conditions de leur mise en œuvre.

Proposition non retenue par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Aquitaine et du département de la Gironde, dont la seule volonté est de répondre au plus vite aux sollicitations de la direction nationale (voir notre déclaration liminaire).

#### La fin

Les emplois restant vacants suite à ce mouvement seront comblés soit par les équipes de renfort soit par d'éventuelles arrivées au prochain mouvement !!!

**DERNIERE MINUTE : L'annonce des suppressions d'emplois 2015 vient de tomber !  
A la DRFIP Gironde, le nombre net de suppressions d'emplois est de : - 31 C, - 6 B et - 4 A.  
De plus, concernant la CUB, la constitution de Bordeaux Métropole ne sera pas sans conséquence sur les emplois dans notre direction !...**

Les élu(e)s CGT restent déterminé(e)s et mobilisé(e)s pour défendre les agents, nos conditions de travail, nos missions et nos emplois, pour un service public de qualité.

Les élu(e)s CAPL C

JOLY Stéphane  
MARRIER Bruno  
MEYRE Brigitte

Les élu(e)s CAPL B

CHARRIER Ghislaine  
DUBOURG Chantal  
FERNANDEZ Françoise  
LAMOULIE Françoise

Les élu(e)s CAPL A

FERNANDEZ Aurélie  
SANCHEZ Yves



## CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE

[cgt.drrip33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drrip33@dgfip.finances.gouv.fr)

24, rue François de Sourdis  
33060 Bordeaux cedex  
☎ / fax 05 56 90 76 93

1<sup>o</sup> étage, Tour A Cité administrative  
– Boîte 85 33090 Bordeaux cedex  
☎ 05 56 24 81 52 Fax 05 56 24 86 34

**Déclaration liminaire CAPL du 13 novembre 2014**

**Mouvement spécial « restructuration »**

**Vous convoquez aujourd'hui des CAPL concernant le mouvement spécial d'affectation des agents de catégories C, B et A concernés par les opérations de restructurations à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2015.**

**Nous tenons à rappeler que la CGT Finances publiques 33 est opposée à vos projets de restructurations qui ne sont guidés que par une volonté politique de réduction budgétaire. A aucun moment, il n'est question du service public, du contribuable ou des partenaires de notre administration financière.**

**Votre seul souci est en effet d'entrer dans le moule dessiné par la direction nationale et respecter soigneusement les quotas qui vous sont fixés pour restructurer notre département coûte que coûte.**

**Dans ce contexte, vous avez décidé de n'entendre aucune des remarques, propositions ou observations des représentants des personnels. Et ne nous dites pas que vous êtes contraints après avoir reconnu au dernier Comité technique local que la décision de mettre en place ces restructurations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 était de votre seule responsabilité ôtant ainsi aux personnels la possibilité de bénéficier de leur droit à une mutation pour convenance personnelle pour une autre mission structure ou dans une autre RAN.**

**Vous avez tort et dans un futur très proche la situation des services, hélas, le démontrera.**

**Aujourd'hui, ces projets de mouvement local se résument à un simple tableau indiquant le nom des agents ayant déposé une fiche ne comportant pour la plupart qu'un seul vœu et la proposition d'affectation locale résultant de la mise en œuvre des règles de priorité ou de garantie.**

**Suite à une première demande à laquelle vous n'avez pas donné suite, les élus CGT demandent à nouveau que la liste nominative des agents figurant dans le périmètre des priorités accordées leur soit communiquée,**

**Par ailleurs, ils demandent :**

- que l'affectation locale des agents n'ayant pas obtenu satisfaction soit clairement précisée suite à la garantie du maintien. Nous précisons que la mention « mesure de gestion à prendre n'a pas sa place dans un projet d'affectation locale cette mesure ne relevant que de la seule volonté du directeur.**
- que tous les agents exerçant ou appelés à exercer les missions soient concernés par ce mouvement local ( tous agents des SIE et des trésoreries mixtes restant SPL)**
- que le Tagerfip après opération de restructuration des services concernés soit clairement précisé. Cette demande est motivée par la présentation floue, pour le moins ambiguë, des emplois transférés à pourvoir dans l'annexe 1 des documents préparatoires( B ou C). Nous demandons clarification sur ce point !**

**Nous sommes opposés et nous désapprouvons avec détermination ces restructurations et leurs conditions de mises en œuvre.**

**Les élus CGT Finances Publiques 33**

**Nous sommes opposés et nous désapprouvons avec détermination ces restructurations et leurs conditions de mises en œuvre.**

**Les élus CGT Finances Publiques 33**